CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE LA SALLE DE FORMATION OZE LE VIGNOBLE

1. RÉSERVATION ET VALIDATION

- Lorsqu'une réservation est effectuée, la date convenue est immédiatement bloquée dans l'agenda.
- Le paiement intégral doit être effectué au plus tard 30 jours avant la date réservée.
- Jusqu'à cette échéance (30 jours avant l'événement), le locataire a la possibilité de se rétracter sans frais.
- Dès que le paiement est effectué, et les conditions générales signées, la réservation est considérée comme définitivement validée.
- Après validation et paiement, aucun remboursement n'est possible.

2. ANNULATION ET REPORT

- Le locataire a la possibilité d'annuler la location jusqu'à 72 heures avant l'événement.
- En cas d'annulation dans ce délai, aucun remboursement ne sera accordé, mais le locataire pourra reporter l'événement à une date ultérieure, dans un délai maximum de 3 mois suivant la date initialement prévue, et en fonction des disponibilités de l'agenda.

- Passé le délai de 72 heures avant l'événement, aucune annulation ni report ne sera accepté.

3. TARIFS ET HORAIRES

- Le tarif de base est de 300 € HTVA par journée de location.
- La journée de location s'entend de 8h00 à 18h00, afin de permettre la préparation de la salle en amont et le rangement après l'événement.

Réductions de fidélité :

- À partir de 2 jours réservés : remise de 10 % sur le montant HTVA
- À partir de 3 jours réservés : remise de 15 % sur le montant HTVA
- À partir de 5 jours réservés : remise de 20 % sur le montant HTVA

Les journées ne doivent pas nécessairement être consécutives, mais doivent être utilisées dans un délai maximum de 3 mois à compter de la première réservation

3 BIS. LOCATIONS MULTIPLES ET TARIFS DÉGRESSIFS

- Le locataire peut bénéficier d'un tarif dégressif à partir de plusieurs journées réservées (voir article 3).

- Pour bénéficier du tarif dégressif, le locataire s'engage à payer la totalité des dates réservées au plus tard 30 jours avant la première date. Ce paiement garantit le tarif réduit et sécurise la réservation des journées.
- Une fois le paiement effectué, aucun remboursement ne sera accordé, mais chaque date peut être reportée à une date ultérieure, à condition que l'annulation soit notifiée au moins 72 heures avant la date prévue, et en fonction des disponibilités de l'agenda.

Alternativement, si le locataire souhaite conserver la possibilité d'annuler sans frais jusqu'à un mois avant chaque date, il pourra réserver au tarif standard. Le tarif dégressif n'est alors pas applicable.

4. SERVICES INCLUS

Dans le prix de la location sont compris :

- Le nettoyage de la salle après usage,
- La mise à disposition de boissons froides (eau plate à volonté),
- La mise à disposition de boissons chaudes (café et thé),
- Les consommables de base pour les sanitaires (papier toilette).

5. BON USAGE DE LA SALLE

- Le locataire s'engage à prendre soin des lieux et à respecter les installations.
- Avant de quitter la salle, le locataire doit veiller à :
  - Ranger la salle,
  - Placer toute la vaisselle utilisée dans le lave-vaisselle,
  - Lancer le lave-vaisselle si nécessaire,
  - Déposer tous les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout dégât, perte ou manquement pourra être facturé au locataire.

6. RESPONSABILITÉS

- Le bailleur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage aux effets personnels des participants.
- Le locataire est responsable de la bonne conduite des personnes présentes et du respect des consignes de sécurité.

Le bailleur
Propriétaire de la salle
Nom + Signature

.....

Le locataire
Utilisateur de la salle
Nom + Signature

.....